

Mairie de Dompierre-sur-Veyle

1 Place du Village

01240 Dompierre-sur-Veyle

Tél. 04 74 30 31 81

Fax 04 74 30 36 61

Mail : mairie@dompierre-sur-veyle.fr

CIMETIERE DE DOMPIERRE SUR VEYLE REPRISE DE CONCESSION A L'ABANDON

Le Maire de Dompierre sur Veyle donne avis qu'en application des articles L 2223-17, R 361-18 et R 361-21 à R 361-34 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera procédé le **2 juillet 2018 à 14h** au cimetière communal de Dompierre sur Veyle au constat d'abandon dans lequel se trouvent les concessions perpétuelles :

n°	emplacement	propriétaire	inhumés
228	G382	Claude AUGIER	famille AUGIER
69	D344	Eugène JOSSERAND	famille JOSSERAND
4	D328	Jean SIMONET	Anne DYLAS
14	G17	Hospices Civils Lyon	Joseph BELLATON
36	G21	Jean-Marie COUARD	famille COUARD
7	G15	Michel NEYRET	Claudine JOLIVET
32	D325	Jean-Marie SIMONET	famille SIMONET
53	D326	Madame BERNIN	famille BERNIN
12	D351	Félix FONTAINE	famille FONTAINE
17	D351	Félix FONTAINE	famille FONTAINE
37	D359	Madame LAQUE	Famille LAQUE

Les personnes ayant la qualité d'ayant droit à cette concession (sous réserve de justifications de ces droits) sont invitées à assister au constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Fait à Dompierre sur Veyle, Le 1^{er} juin 2018

Le Maire, Jean BERARD



*Certifié affiché à la porte de la Mairie et à la porte du cimetière
du 1^{er} juin 2018 au 2 juillet 2018*